

RÔLE DU CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge prépare surtout les Sociétés nationales aux tâches humanitaires en cas de conflit armé. Il contribue à leur développement, plus précisément dans les secteurs suivants :

- assistance, juridique et technique, dans la création et l'organisation des Sociétés nationales, y compris la rédaction de leurs statuts et les formalités de leur reconnaissance officielle;
- promotion et soutien dans le domaine de la diffusion du droit international humanitaire et des Principes fondamentaux du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment en aidant à nommer le personnel responsable et en organisant des séminaires nationaux et des cours de formation;
- assistance à la mise en œuvre des Conventions de Genève et à la protection de l'emblème;
- préparation des Sociétés à leurs activités en cas de conflit armé, y compris la mise sur pied de services de recherches familiales et de renseignements et la formation du personnel de secours et sanitaire.

RÔLE DES GOUVERNEMENTS

Dans les pays en développement, le gouvernement joue un grand rôle pour rendre réelle et efficace son association avec la Société nationale. De lui peuvent venir soutien moral, coopération aux programmes, assistance matérielle et financière.

Le soutien moral des gouvernements peut se manifester par le respect qu'ils ont envers le Mouvement, ses Principes fondamentaux et la protection de ses emblèmes.

Quant à la coopération aux programmes, elle dépend de l'intention des gouvernements de faire entrer le développement des Sociétés nationales dans le cadre des plans nationaux de développement.

Le soutien matériel et financier peut comprendre une assistance financière directe telle que la franchise douanière pour les approvisionnements de secours, la franchise postale et téléphonique, des dons de terres et de bâtiments, l'octroi du monopole de vente de certains produits, etc.

Les gouvernements des pays industrialisés apportent souvent un soutien international, par l'intermédiaire de leurs Sociétés nationales en particulier, afin de pourvoir aux besoins prioritaires dans les pays en développement.



Maroc — Formation professionnelle donnée par le Croissant-Rouge. Photo Jean-Claude Marti/Ligue.

OBJECTIF DU MOUVEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Dans sa XXII^e résolution, la XXV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge, qui s'est tenue à Genève en 1986, rappelle l'objectif du Mouvement à propos de la stratégie pour le développement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour les années quatre-vingt:

«l'existence, dans chaque pays du monde, d'une Société autonome de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge préparée à accomplir de manière efficace la tâche qui lui incombe comme organisation volontaire, auxiliaire des pouvoirs publics».

Cet objectif propose une des tâches les plus importantes de toute l'histoire du Mouvement.



Swaziland – Cours de soins de santé primaires. Photo : Ligue.

BIBLIOGRAPHIE

- MANUEL DE SECOURS DE LA CROIX-ROUGE EN CAS DE DÉSASTRE, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève 1983.
- LE DÉVELOPPEMENT FONDÉ SUR LA COMMUNAUTÉ, document de travail No 2/86, Institut Henry-Dunant, Genève 1986.
- LE DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS NATIONALES COMME CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT NATIONAL, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève 1986.
- DES SECOURS AU DÉVELOPPEMENT, Institut Henry-Dunant, Genève 1988.
- STRATÉGIE POUR LES ANNÉES 80, Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève 1981.
- THIRD WORLD ORGANISATIONAL DEVELOPMENT, Institut Henry-Dunant, Genève 1987.

FICHE PÉDAGOGIQUE : LE DÉVELOPPEMENT

A. Préparation aux catastrophes :

- Existe-t-il des risques de catastrophe dans la région où résident les élèves? Y a-t-il un plan de préparation en prévision d'une telle éventualité? Demandez aux élèves en quoi devrait consister un tel plan.
- Quelles sont les catastrophes les plus graves et les plus courantes auxquelles les collectivités doivent être préparées et où dans le monde sont-elles les plus fréquentes? (voir aussi cahier L)
- Comment les populations vulnérables, leurs Sociétés nationales de Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge et les habitants d'autres pays peuvent-ils se préparer à faire face aux grandes catastrophes?

B. Développement communautaire :

- Définissez les principales caractéristiques du développement communautaire et de l'autosuffisance, en vous appliquant à souligner le lien avec l'ensemble de vos élèves. (voir aussi cahier N)
- Quel est le rôle d'un « agent » de développement communautaire et qu'est-ce qui ne relève pas de son rôle?
- Qu'est-ce qu'une « communauté vulnérable »? Dans quels pays et lieux trouve-t-on les collectivités les plus vulnérables? Pour quelles raisons? (voir aussi cahier L)
- Pourquoi les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doivent-elles soutenir avant tout le développement communautaire de ces collectivités? Comment doivent-elles le faire? (voir aussi cahier N)

C. Engagement des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans le développement :

- Expliquez la différence entre le développement des services communautaires et le développement organique des Sociétés nationales.
- Examinez avec les élèves en quoi ces deux aspects du développement sont interdépendants et amenez la discussion sur « l'approche intégrée » du Mouvement.
- Débattre des moyens d'aider les Sociétés nationales les plus démunies à renforcer leurs capacités et leur efficacité.

Notes :